



**COORDINATION DES SYNDICATS CGT
DU GROUPE TOTAL**
Tél : 01 47 44 69 38 - Fax : 01 47 44 49 90



Paris La Défense, le 2 février 2010

CCE du 1^{er} février 2010 sur le devenir de Flandres :

La Direction reporte sa décision sur l'arrêt du raffinage mais ne trompe personne ! 1000 salariés ont répondu à la manifestation Amplifions la mobilisation !

Alors que, vendredi encore, la Direction Générale du Groupe s'engageait à dévoiler l'ensemble du dossier concernant l'avenir de Flandres et notamment sa potentielle transformation en dépôt : la Direction reporte sa décision, contre toute attente, à la fin du 1^{er} semestre 2010.

Cette volte-face inattendue marque un premier recul du Groupe que nous pouvons, sans aucun doute, attribuer au conflit social en cours, mais sûrement aussi à la main de l'Élysée à la veille des élections régionales.

Alors que les salariés organiques et sous-traitants directs de la raffinerie des Flandres sont depuis cinq mois à l'arrêt d'exploitation, la Direction s'est contentée de déclarer qu'elle s'engageait à maintenir deux tiers des emplois organiques sur le site à travers la mise en place d'un centre de formation des métiers du raffinage marketing et d'un centre d'assistance technique aux opérations du raffinage.

Elle s'est déclarée concernée par l'avenir économique du bassin dunkerquois et des impacts sur l'emploi des 450 sous-traitants directs. Tellement concernée que pour seule annonce, la Direction déclare être en pourparlers avec EDF pour la construction d'un terminal méthanier sur Dunkerque (environ 50 emplois). Sans avoir fait polytechnique, entre 50 et 450, il y a une sacrée marge !

Et des fois que l'on se ferait encore des idées sur sa velléité de ne pas ferrailer les installations de raffinage de Flandres : elle a déclaré que « l'arrêt métal de mars ne se fera pas ». Inutile de vous faire un dessin. Non seulement les 3000 salariés attendus pour cet arrêt de maintenance se retrouvent sur le carreau, mais les 80 millions d'euros déjà injectés pour le réaliser sont perdus !

Tout le monde aura compris qu'avec un tel affichage, ce report de décision n'est que pure manipulation, faisant fi de la situation sociale sur le site et de l'état

psychologique des salariés complètement à bout. A tel point qu'il n'est pas exclu que les salariés passent à des actions beaucoup plus radicales : démarrage des installations par le piquet de grève, destitution du Directeur, celui-ci ayant perdu toute crédibilité aux yeux des salariés, etc.

Demain, mercredi 3 février, la Direction de Flandres convoque un CE extraordinaire dans lequel elle projette, au-delà d'expliquer l'inexplicable, d'annoncer la mise en œuvre des procédures de dégazage des installations restées sous produit.

Les salariés de Flandres ont d'ores et déjà été clairs : Ils refuseront de procéder au dégazage des unités. Cette position est pour la CGT légitime, et appelle à être soutenue par l'ensemble des salariés des autres raffineries en cas de menace disciplinaire.



1^{er} février : une manifestation sans précédent au Siège Social du Groupe !

Nous attendions 800 salariés organiques et sous-traitants de toutes les raffineries et entités du Groupe, du pôle chimique dunkerquois, d'Exxon Mobil. Au final nous avons dépassé les 1000 salariés et le soutien de nombreux élus politiques de la région.

Tous ensemble, nous avons exigé le redémarrage de la raffinerie de Flandres, une autre politique sociale et industrielle dans le Groupe TOTAL, pérennisant l'ensemble de nos sites industriels et l'emploi.

La CGT exige, au regard des enjeux sur l'indépendance énergétique du pays liés à l'avenir du raffinage, la tenue d'une table ronde nationale réunissant Organisations Syndicales, pouvoirs publics, élus politiques des régions et bassins d'emploi.

Un premier recul du Groupe et une manifestation exemplaire qui appellent à un prolongement dans la durée !

Une réunion intersyndicale (avec les Organisations Syndicales qui s'y inscriront) aura lieu le vendredi 5 février 2010 à 10 H à La Défense, pour définir le plan d'action et de mobilisation dans la durée.

La CGT propose d'ores et déjà aux salariés du raffinage d'y adhérer sans retenue, pour la défense de nos emplois et celle de nos industries.